

Certificat de capacité d'orthoptiste

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Candidature Parcoursup

Prérequis pédagogiques :

Les candidats à une inscription en vue du certificat de capacité d'orthoptiste doivent justifier : soit du baccalauréat, soit du diplôme d'accès aux études universitaires, soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale, soit d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes, conformément aux dispositions de l'article L.613-5 du code de l'éducation. L'admission en 1ère année d'orthoptie, pour les candidats relevant de la formation initiale comme pour ceux de la formation continue ou professionnelle, s'effectue à partir des candidatures effectuées via parcourcup. Pour plus de renseignements : 05 87 08 08 74 - ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr - https://www.ilfomer.unilim.fr/orthoptie

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie. La formation a pour objectifs :- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie :- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé? ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique :- L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique :- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique :- L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie :- La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Contenu et modalités d'organisation

La formation est dispensée sur 6 semestres (3 ans). La formation conduit à la délivrance du certificat de capacité d'orthoptiste, et au grade de licence. Le cursus se décline en unités d'enseignement, unités d'intégration, et stages selon un rythme semestriel et avec l'octroi de crédits de formation (ECTS) sur la base de 30 crédits par semestres soit 180 crédits européens au total La formation vise l'acquisition des 11 compétences : 1. Évaluer l'état sensoriel, moteur et fonctionnel au cours du bilan de la fonction visuelle et élaborer un diagnostic orthoptique. 2. Conduire une démarche de dépistage et d'explorations de la fonction visuelle. 3. Concevoir et conduire un projet individualisé de traitements orthoptiques. 4. Conseiller et accompagner l'adaptation aux lentilles de contact, aux aides optiques ou non optiques. 5. Concevoir et conduire une démarche de prévention, de dépistage protocolisé, d'éducation thérapeutique et de suivi. 6. Communiquer et conduire une démarche thérapeutique dans un contexte d'intervention en orthoptie. 7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle. 8. Organiser les activités et coopérer avec différents acteurs. 9. Gérer une structure et ses ressources. 10. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques. 11. Informer et former des professionnels et des futurs professionnels.

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Certificat de capacité d'orthoptiste - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00376823	du 01/09/2022 au 11/07/2025	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		MON COMPTE FORMATION	
00376825	du 01/09/2023 au 10/07/2026	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		MON COMPTE FORMATION	

00498100

du 02/09/2024 au
31/08/2027

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC